

MANUEL D'INSTRUCTION ÉCLAIRAGE I-TORCH FISH LITE GREEN STAR GS-22



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- Intensité lumineuse: 2200 lumens en lumière blanche
- IRC (Indice de Rendu des Couleurs): 90
- Autonomie: environ 50 minutes à puissance maximale (environ 4 heures à 550 lumens)
- Fermeture du compartiment batterie par double joint torique
- Angle de couverture: 120 ° sous l'eau (165° en terrestre)
- Profondeur d'utilisation: 100 mètres
- Soupape de surpression.
- Modes d'éclairage: 3 modes en lumière blanche (100%, 50%/25%), 2 modes en lumière rouge (100% et 40%), 1 mode S.O.S
- Type de Leds: 1 LED blanche COB D14mm, 3 LEDS rouges RY-XPG600
- Alimentation: 2 batteries rechargeable 3400mAh 4.2V.
- Voyant lumineux d' affichage autonomie restante
- Matériau: tête aluminium, corps en P.O.M
- Couleur: vert anodisé avec corps noir
- Dimensions: Longueur: 113mm, Diamètre bulbe: 56mm
- Poids: 320 grammes (avec batterie, support YS et dragonne)



MISE EN GARDE

NE JAMAIS REGARDER DIRECTEMENT LE FAISCEAU LUMINEUX. La puissance des LED est très importante et regarder directement le faisceau est dangereux pour la vision humaine et peut causer de graves lésions sur la rétine de l'œil.



PREMIERE CHARGE DES BATTERIES ET MISE EN PLACE

Il est très important de bien recharger au maximum les batteries avant la toute première utilisation.

- 1) Desserrer le couvercle arrière de l'éclairage pour accéder au compartiment batterie.
- 2) Insérer les 2 batteries en respectant les polarités.
- 3) Refermer le couvercle en alignant le détrompeur de la tête avec la rainure du couvercle arrière de batterie. Puis serrer la tête jusqu'en butée sans forcer.
- 4) Allumer l'éclairage pour contrôler le bon fonctionnement de la batterie. Si l'éclairage ne s'allume pas, vérifier que les batteries sont dans le bon sens.

FONCTIONNEMENT DE L'ECLAIRAGE

ALLUMAGE ET MODES D'ÉCLAIRAGE:

Pour accroître la sécurité et éviter les allumages intempestifs, la I-Torch Fish Lite GS-22 dispose de la toute dernière génération d'allumage sécurisé.

ALLUMAGE / DEVERROUILLAGE (Mode Standby):

Pour allumer la lampe, s'assurer que le couvercle de batterie est serré à fond (sans forcer) et presser le bouton de gauche 5 fois dans un laps de temps inférieur à 2 secondes. L'indicateur central de témoin de charge de la batterie clignote alors.

ALLUMAGE ET MODES D'ÉCLAIRAGE:

Une fois la lampe allumée en mode "Standby" (lampe éteinte mais voyant de témoin de charge allumé), pour allumer la lampe, presser le bouton de gauche pendant environ 1 seconde. L'éclairage s'allume en mode lumière blanche ou lumière rouge.

CYCLES CHANGEMENT DE MODES (Bouton Gauche):

Pour allumer l'éclairage, presser l'interrupteur pendant 1 seconde environ.

Pour basculer de mode, il faut appuyer sur le bouton situé à gauche du voyant de charge central.

- Premier appui sur l'interrupteur (mise en route) : éclairage en lumière blanche
- Deuxième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière rouge
- Troisième appui sur l'interrupteur: Début d'un nouveau cycle (lumière blanche)

CYCLES CHANGEMENT DE PUISSANCE (Bouton Droit):

Pour changer la puissance, il faut appuyer sur le bouton situé à droite du voyant de charge central.

Mode en lumière blanche:

- Premier appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière blanche 100%
- Deuxième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière blanche 50%
- Troisième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière blanche 25%
- Quatrième appui sur l'interrupteur: Début d'un nouveau cycle en lumière blanche à 100%

Mode en lumière rouge:

- Premier appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière rouge 100% (Le chiffre 1 clignote)
- Deuxième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière rouge 40% (Le chiffre 2 clignote)
- Troisième appui sur l'interrupteur: Début d'un nouveau cycle en lumière rouge à 100%

MODE S.O.S:

Lorsque la lampe est en mode "Standby" (lumière éteinte mais voyant de charge allumé et clignotant), pour activer le mode S.O.S, presser pendant 4 secondes le bouton de gauche.

EXTINCTION / VERROUILLAGE:

Après une période d'inutilisation de 15 minutes (en mode standby), l'éclairage s'éteint tout seul. En pressant l'interrupteur 5 fois dans un laps de temps inférieur à 2 secondes, l'éclairage s'éteint et l'indicateur de témoin de charge de la batterie s'éteint alors.

INDICATEUR DE CHARGE DE BATTERIE

L'éclairage I-Torch Fish Lite GS22 est pourvu d'un indicateur de témoin de charge de batterie situé entre les 2 boutons de changement de mode.

Le voyant change de couleur en fonction de l'autonomie restante.

Le voyant passe du vert au orange, puis au rouge, puis au rouge clignotant.



ENTRETIEN DES BATTERIES

- 1) Les accumulateurs Lithium Ion 18650 doivent être chargés complètement avant l'emploi.
- 2) Lorsque la batterie est en charge, le voyant témoin de charge du chargeur est rouge
- 3) Lorsque la batterie est chargée, le voyant témoin de charge du chargeur passe au vert.
- 4) Enlever systématiquement les batteries de l'éclairage lorsque l'éclairage n'est pas utilisé et particulièrement dans les transports.

5) Ne stockez jamais une batterie vide pendant de trop longues périodes afin d'éviter sa détérioration. Il convient de recharger les batteries à mi capacité avant un stockage prolongé de plusieurs semaines. Le stockage des batteries à pleine charge diminue également sa durée de vie de la batterie. Si une nouvelle batterie est stockée à une autonomie restante trop faible, celle-ci sera inutilisable après quelques mois d'utilisation.

Il est recommandé pour un stockage prolongé de charger la batterie au maximum puis de la décharger afin de faire chuter sa capacité entre 50 et 70 % d'autonomie. Pour réaliser cette opération, il suffit d'allumer l'éclairage LED à pleine puissance puis d'immerger l'ensemble dans une bassine remplie d'eau pendant 20 minutes pour éviter la surchauffe de l'ensemble. Renouveler l'opération tous les mois pour éviter la décharge naturelle de la batterie.

Stockez l'éclairage dans un endroit frais.

N.B : Un circuit de protection sur le chargeur empêche la batterie de se recharger si la tension de l'accu est en dessous de 3.2 Volts. Si la batterie est trop déchargée, elle ne pourra plus être rechargée (non pris sous garantie).



ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE

- 1) L'éclairage doit être rincé systématiquement à l'eau claire après chaque plongée.
- 2) Ne jamais utiliser l'éclairage plus de quelques secondes lorsqu'il n'est pas immergé dans l'eau. L'eau sert pour refroidir naturellement le corps de lampe. L'utilisation terrestre est prohibée et annule la garantie constructeur.
- 3) Les joints toriques d'étanchéité doivent être inspectés après chaque démontage du couvercle arrière pour s'assurer qu'ils sont propres. Il ne doit particulièrement y avoir aucune trace de poussière, sable, cheveu ...
- 4) Les joints doivent être totalement absents de craquelures ou blessures. Si le ou les joints sont abimés, les remplacer. Les joints ne doivent pas être vrillés pour ne pas favoriser une entrée d'eau (annulation de la garantie).
- 5) Les joints doivent être remplacés tous les 2 ans même si ils semblent en bon état. Les joints de rechange sont disponibles chez Tek Plongée.
- 6) Si les joints sont secs, les graisser avec de la graisse silicone type photo (consulter Tek Plongée).
- 7) Ne pas essayer d'ouvrir d'autres parties de l'éclairage que le couvercle arrière. L'ouverture de toute autre partie de l'éclairage peut entraîner la perte de la garantie constructeur.
- 8) Graisser régulièrement l'axe inox de vis de serrage.
- 9) Ne pas laisser les contacts s'oxyder. Les brosser avec de la laine d'acier si besoin.
- 10) Pour un stockage prolongé, chargez la batterie au maximum puis la décharger afin de faire chuter sa capacité entre 50 et 70 % d'autonomie. (Lire la procédure dans la section « Chargeur »). Renouveler cette procédure tous les mois.
- 11) La partie avant de l'éclairage est un élément sensible aux chocs. Une chute sur un sol dur peut provoquer la déformation de la tête et la casse de la vitre avant au niveau de sa périphérie.



SERVICE APRES-VENTE

LIMITE DE GARANTIE I-DIVESITE

Les éclairages I-Divesite FISH LITE sont garantis contre tout défaut de fabrication, pour une durée d'un an à compter de la date d'achat. Les batteries sont garanties 3 mois. La garantie n'est pas cessible et ne couvre que l'acheteur initial. La garantie n'est valable qu'accompagnée d'une preuve d'achat chez un revendeur agréé par I-Divesite et son importateur Tek Plongée. Seul l'éclairage est couvert par la garantie.

La garantie I-DIVESITE ne couvre JAMAIS les négligences de l'utilisateur

ASSURANCE

Il est vivement recommandé d'assurer votre matériel photo vidéo pour le couvrir d'une perte accidentelle ou d'une noyade. La garantie constructeur couvre les défauts de fabrication mais pas les négligences de l'utilisateur. Une assurance complémentaire est donc indispensable pour une pratique sereine de votre loisir.

PROCEDURE DE RETOUR DES PRODUITS POUR SERVICE APRES-VENTE

Pour toute prise en charge pour garantie ou pour SAV, et avant d'expédier votre matériel, contacter au préalable Tek Plongée:

- Par courrier : Tek Plongée - 1 rue du Benelux - 44300 Nantes - FRANCE
- Par email : info@tekplongee.fr

Communiquer les informations suivantes:

1. Copie de la facture d'achat.
2. Décrire brièvement l'origine du problème.
3. Numéro de téléphone (joignable aux heures de bureau) et adresse e-mail.
4. La fourniture de toutes ces informations est indispensable pour pouvoir prétendre aux conditions de la garantie. Une fois la prise en charge acceptée, un email vous sera adressé pour les instructions de retour.

